

6 Société et Culture

Politique de développement/Profil du dividende démographique du Gabon  
Le rapport national remis aux pouvoirs publics



Le rapport, officiellement remis au ministre de l'Economie par un expert-pays.



Les officiels au cours de la cérémonie.



L'assistance au Radisson Blu, constituée entre autres des parlementaires et des membres de la société civile, partenaires de l'UNFPA.

F.B.E.M  
Libreville/ Gabon

C'EST un outil d'aide à la décision de plus qui est désormais entre les mains des autorités politiques gabonaises. Le rapport sur le profil du dividende démographique du pays, concocté par une équipe d'experts nationaux, a été remis officiellement hier au ministre de l'Economie, Régis Immongault. Lequel était accompagné de sa collègue du Travail, Carmen

Ndaot. Mais aussi, des représentants des partenaires au développement, dont le représentant-résident du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Mamadou Kanté. Cette cérémonie de lancement officiel du profil pays sur le dividende démographique a eu pour cadre l'hôtel Radisson Blu de Libreville. Il faut rappeler que ce rapport explique comment le Gabon peut tirer profit de sa transition démographique. Entendu que le Dividende démographique

(DD) est la croissance économique potentielle que peut impulser un pays lorsque la proportion de sa population active (15 à 64 ans) est supérieure à celle des personnes dépendantes (14 ans et moins, 65 ans et plus). Mais encore faut-il pour ce pays qu'il présente une bonne gouvernance, et que sa population jeune notamment, soit préalablement bien formée, bien soignée, et accède au marché de l'emploi. Réceptionnant le rapport, le ministre de l'Economie a

réaffirmé que « le Gabon, comme nombre de pays africains, a décidé d'intégrer la capture du Dividende démographique dans sa politique de développement. » Non sans reconnaître que ce paradigme implique des politiques vertueuses dans plusieurs domaines. Mais Régis Immongault a aussi rappelé que le Gabon, « tirant des leçons de sa population jeune et des autres tendances de sa démographie », avait, bien avant même de se pencher sur la question du dividende dé-

mographique, déjà initié ces politiques sociales dans le cadre du Plan stratégique Gabon émergent. En améliorant, par exemple, son offre sanitaire, comme en se fixant "l'objectif de constituer un stock de capital humain de qualité". Le représentant de l'UNFPA a, pour sa part, appelé le pays à « continuer de prioriser les investissements sur le capital humain des jeunes, en vue de la prise en charge et de la satisfaction des besoins sociaux de base. » Il a cité, en exemple, les nouveaux

pays industrialisés d'Asie qui, « dans les années 1950-1960, avait beaucoup investi au profit de leur jeunesse, et récoltent aujourd'hui les fruits de cet investissement. » Semer beaucoup, pour moissonner encore plus. C'est aussi l'image qu'a utilisée une experte du DD, Dr Patricia Keba, en expliquant les enjeux de cette question à l'assistance : « le dividende est à la portée de tous, mais n'est garanti pour personne. Chaque pays récoltera ce qu'il aura semé », a-t-elle conclu.

Quelques données du profil du dividende démographique du Gabon

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

LE rapport sur le profil démographique du Gabon, en préparation depuis plusieurs mois, montre les forces et les faiblesses du pays, à même de lui faire profiter ou pas de la transition démographique qu'il connaît depuis 1999, et qui pourrait se poursuivre jusqu'en 2050. L'on y ap-

prend que les jeunes de moins de 28 ans et les personnes de plus de 59 ans ont une demande sociale qui est de 915 milliards de Fcfa par an. Dans le même temps, le surplus dégagé par les actifs de 28-58 ans n'est seulement que de 532 milliards. Un surplus qui ne peut donc couvrir les besoins des personnes dépendantes. L'on y apprend également que la population de moins

de 30 ans, qui constitue 64% des Gabonais, connaît un fort taux de chômage : un de ces jeunes sur cinq n'a pas suivi une formation professionnelle, et près de la moitié d'entre eux ne participe pas au marché du travail. Le profil du dividende démographique du Gabon révèle, par ailleurs, des disparités entre les sexes. Notamment au niveau des revenus au travail, où les

hommes gagnent en moyenne deux fois plus que les femmes. Une inégalité également perceptible sur le plan spatial, avec les zones urbaines qui concentrent les revenus au détriment des zones rurales. Des points qui méritent d'être corrigés par des politiques idoines, pour espérer capter le dividende démographique. Les experts pays ont fait une série de recommanda-

tions pour ce faire. Sur la santé par exemple, ils souhaitent l'opérationnalisation des départements de santé, la mise en place de la stratégie nationale des personnes âgées, ainsi que celle de politique de formation des personnels sanitaires. Dans le domaine de l'éducation, ils préconisent de renforcer les structures d'accueil pour juguler les problèmes d'effectifs pléthoriques, ainsi que renfor-

cer la formation professionnelle et technique. Sur le plan de l'employabilité enfin, les experts recommandent la promotion de la culture entrepreneuriale dans les cycles pré-primaire, primaire et secondaire. De même que la poursuite des politiques d'auto-emploi telles "Un jeune un métier", l'autonomisation des femmes par la création des Activités génératrices de revenus, etc.

Vient de paraître

De la légende des espaces célèbres

RN  
Libreville/Gabon

C'est l'une des dernières publications d'Umberto Eco, « Histoire des lieux de légende ». Une somme de 478 pages parue chez Flammarion, et qui revient sur les légendes attribuées à certains lieux devenus mythiques. Dépaysement et érudition garantis.

ON le sait, lire Umberto Eco, c'est toujours avoir l'assurance de passer un bon moment. Avec son « Histoire des lieux de légende », on n'a pas été déçu. Nous avons même appris beaucoup de choses et revu d'autres que nous croyions posséder de bonne source. De fait, le savant italien, de regrettée mémoire, consacra

ce livre aux territoires et aux lieux légendaires. « Territoires » et « lieux », car il s'agit tantôt de véritables continents, comme l'Atlantide, tantôt de pays et de châteaux, et, dans des cas comme celui de Baker Street de Sherlock Holmes, d'appartements. Les lieux de légende en question ont, aujourd'hui comme hier, donné naissance à des chimères, à des utopies et à des illusions, car beaucoup de gens ont vraiment cru qu'ils existaient ou avaient existé quelque part. A lire Eco, certaines légendes ont porté sur des contrées qui n'existent certainement plus, mais dont on ne peut exclure qu'elles aient existé à des époques très lointaines : « Tel est le cas de l'Atlantide, dont plusieurs esprits peu enclins au délire ont essayé

de déceler les dernières traces. Il y a des territoires dont parlent de nombreuses légendes et dont l'existence (bien que très éloignée dans le temps) reste incertaine, comme Shamballa, à laquelle certains attribuent toutefois une réalité totalement « spirituelle » ; d'autres, en revanche, sont indiscutablement le résultat d'une fiction narrative, par exemple Shangri-La, mais il en apparaît sans cesse des imitations pour touristes au goût peu exigeant ». Selon Eco, il y a des territoires dont l'existence n'est affirmée que par des sources bibliques, tels le Paradis terrestre ou le royaume de la reine de Saba - « mais sur la foi de cette croyance, plusieurs explorateurs, y compris Christophe Colomb, sont partis en ex-

pédition et ont fini par découvrir des pays bien réels ». Il y a des territoires forgés de toutes pièces par de faux documents, comme celui du Prêtre Jean, « qui a toutefois poussé des voyageurs à explorer aussi bien l'Asie que l'Afrique. Il y a enfin des territoires dotés, de nos jours encore, d'une existence effective, bien que parfois sous forme de ruines, mais autour desquels s'est créée une véritable mythologie : Alamut, sur laquelle plane l'ombre légendaire des Assassins ; Glastonbury, désormais associée à la quête du Graal ; Rennes-le-Château ou Gisors, rendues célèbres par de très récentes spéculations commerciales. » En définitive, les territoires et les lieux légendaires relèvent de genres variés, dit



Photo : FDR

l'auteur. Ils ont un trait commun : qu'ils appartiennent aux mythes anciens, dont la genèse se perd dans la nuit des temps, ou qu'ils viennent d'une invention moderne, ils ont donné naissance, dans les deux cas, à « des flux de croyances ». L'ouvrage d'Umberto Eco se lit au final comme une ency-

clopédie, avec de multiples entrées et sous-entrées, faites de biographies sommaires de quelques auteurs consultés ou d'extraits de livres de philosophie, d'histoire ou d'anthropologie de tous les temps. Les illustrations, nombreuses et de genres différents, ajoutent au plaisir de la lecture.